



Inventaire des mares d'Île-de-France

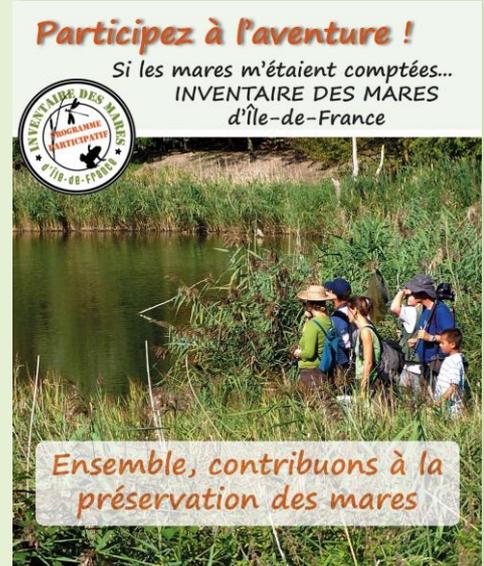
Rapport d'activités 2017

Société nationale de protection de la nature



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie



Rendez-vous sur le site internet dédié à l'inventaire
www.snppn.mares-idf.fr

...et partez en balade à la découverte des mares de votre région !



Inventaire des mares d'Ile-de-France

Rapport d'activités 2017

2017

Auteurs : SNPN - Ludivine LHOTELIN, Amélie ROUX, Aurélie GENET

©Photos page de couverture : SNPN

Société nationale de protection de la nature

9, rue Cels

75014 Paris

contact@snpn.fr www.snpn.com

Tel : 01 43 20 15 39 / Fax : 01 43 20 15 71

Référence bibliographique à utiliser :

LHOTELIN L., ROUX A. & GENET A., 2017. Inventaire des mares d'Ile-de-France - Rapport d'activités 2017. 15 p.

Sommaire

Préambule	4
1 Animation de l’inventaire des mares d’Île-de-France	5
1.1 Bilan des données collectées.....	5
1.2 Animation de l’inventaire des mares d’Île-de-France	6
2 Sensibilisation / éducation / expertise	7
2.1 Les Rencontres régionales : rendez-vous annuel pour les participants à l’inventaire des mares d’Île-de-France	7
2.2 Formations à l’inventaire des mares d’Île-de-France.....	8
2.3 Promotion du programme.....	8
2.4 Coordination de la Fête des mares.....	9
2.5 Apporter l’expertise de la SNPN sur les mares.....	11
2.6 Cycle régional de journées techniques sur la thématique des mares à destination des collectivités.....	11
2.7 Partenariats avec les communautés de communes et d’agglomération.....	13
3 Perspectives 2018.....	13

Préambule

La définition d'une mare retenue dans le cadre de l'inventaire des mares d'Ile-de-France est la suivante : « la mare est une étendue d'eau à renouvellement généralement limité, de taille variable pouvant atteindre un maximum de 5 000 m². Sa faible profondeur, qui peut atteindre environ deux mètres, permet à toutes les couches d'eau d'être sous l'action du rayonnement solaire et aux plantes de s'enraciner sur tout le fond. De formation naturelle ou anthropique, elle se trouve dans des dépressions imperméables, en contextes rural, périurbain voire urbain. Alimentée par les eaux pluviales et parfois phréatiques, elle peut être associée à un système de fossés qui y pénètrent et en ressortent ; elle exerce alors un rôle tampon au ruissellement. Elle peut être sensible aux variations météorologiques et climatiques, et ainsi être temporaire. La mare constitue un écosystème au fonctionnement complexe, ouvert sur les écosystèmes voisins, qui présente à la fois une forte variabilité biologique et hydrologique interannuelle. Elle possède un fort potentiel biologique et une forte productivité potentielle » (d'après le programme national de recherche sur les zones humides¹).

Malgré leur grande valeur (écologique, économique, sociale, etc.) et bien que les mares représentent l'un des habitats d'eau douce les plus vulnérables et les plus menacés par les activités humaines, elles restent malheureusement peu protégées par les législations nationales et européennes. En l'absence de mesures adaptées de protection et de conservation des mares, la France perdra progressivement ces milieux inestimables et la biodiversité unique qui leur est associée. Il est donc urgent de protéger, renforcer et maintenir ces milieux en France.

Certaines initiatives en faveur de la protection des mares sont heureusement menées dans certaines régions. En Ile-de-France, des programmes et actions en faveur de ces milieux avaient déjà été engagés par différentes structures. Cependant, malgré l'abondance des mares en Ile-de-France (estimée à 30 000 mares environ), l'état des lieux à l'échelle régionale était encore très incomplet. Il paraissait alors indispensable d'améliorer la connaissance des mares et de leur contribution au patrimoine naturel régional, de dégager la multitude des fonctions qu'elles remplissent et de sensibiliser le public à leur fragilité ; dans l'objectif d'aboutir, à terme, à la mise en œuvre d'une politique de préservation concertée des mares en Ile-de-France.

Depuis 2007, la SNPN participe à la préservation des zones humides en région Ile-de-France. C'est au cours de ce travail et au regard des premières prospections et analyses que la SNPN a pu constater l'urgence d'agir en faveur des mares. Elle lance alors en 2010 un programme régional de recensement participatif des mares : l'inventaire des mares d'Ile-de-France.

Par ailleurs, cet inventaire dépasse l'objectif du simple recensement à un instant « t » puisqu'il s'agit aussi d'initier une véritable dynamique régionale de préservation de ces milieux.

Les méthodes et protocoles mis en place dans le cadre du programme sont détaillés dans le rapport ayant pour référence : SNPN, 2013. Inventaire des mares d'Ile-de-France - Bilan 2011-2012. 134 p. (en téléchargement sur le site internet de la SNPN : [cliquez ici](#)).

¹ Sajaloli B. et Dutilleul C. (2001) : Les mares, des potentialités environnementales à revaloriser. PNRZH. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Agences de l'eau. BRGM. 142 p.

1 Animation de l’inventaire des mares d’Ile-de-France

1.1 Bilan des données collectées

A ce jour (au 09/11/2017), le site dénombre 327 comptes-utilisateurs, actifs (l'utilisateur saisit régulièrement des données) ou non. En 2017, 38 nouveaux comptes-utilisateurs ont été créés.

A ce jour (au 09/11/2017), **23 066 objets « mares » cartographiés** (tous statuts confondus) et **16 590 données taxonomiques** liées aux mares (flore, amphibiens, odonates) sont intégrés au site internet (cf. tableaux 2 et 3 ci-dessous). Ces données ont été récoltées par les participants à l’inventaire des mares d’Ile-de-France (bénévoles ou institutionnels) ou par la SNPN dans le cadre de ses travaux en faveur des zones humides franciliennes, ou encore sont issues de travaux menés par les acteurs du territoire (bibliographie).

En 2017, 275 mares ont été renseignées, dont 231 qui ont fait l’objet d’une caractérisation. Parmi ces 275 mares, 26 se sont avérées disparues.

Tableau 1 : Nombre d’objets « mares » cartographiés (au 09/11/2017) par statut (degré de description) et par département

Département	Mares potentielles	Mares vues	Mares caractérisées	Mares disparues	Nb total de données
75	0	82	23	0	105
77	7 104	1 267	2 534	243	11 148
78	3 149	838	948	206	5 141
91	1 378	1 158	1 243	169	3 948
92	136	22	64	1	223
93	149	55	56	4	264
94	150	290	138	10	588
95	892	315	404	38	1 649
Total	12 958 (56.2 %)	4 027 (17,5 %)	5 410 (23,5 %)	671 (2.9 %)	23 066

Tableau 2 : Nombre de données taxonomiques récoltées (par taxon)

Nombre de données « amphibiens »	1 958
Nombre de données « odonates »	2 292
Nombre de données « flore »	12 340
TOTAL	16 590

Les statuts des mares

- Mare potentielle : mare pointée à partir de photographies aériennes et de cartes IGN. Elle n'a pas été visitée sur le terrain ;
- Mare vue : mare qui a été vue mais qui n'a pas fait l'objet d'une caractérisation ;
- Mare caractérisée : mare ayant fait l'objet d'une description détaillée ;
- Mare disparue : mare avérée disparue.

1.2 Animation de l'inventaire des mares d'Ile-de-France

La nouvelle plateforme de l'inventaire des mares « Si les mares m'étaient comptées » est en ligne depuis août 2016 sur www.snpn.mares-idf.fr.

Effectivement, afin de répondre à différentes contraintes techniques (lenteur du site, outil d'export non fonctionnel, téléchargement de photos impossible, etc.), la SNPN a bénéficié du site internet développé par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Haute-Normandie dans le cadre du [PRAM Normandie](#) (Programme régional d'actions en faveur des mares). Leur modèle, transmis gracieusement à la SNPN, a été retravaillé pour être adapté à l'inventaire des mares d'Ile-de-France et prendre en compte les spécificités régionales.



Les technologies utilisées pour le développement du site sont les suivantes :

- Base de données PostgreSQL avec l'extension Postgis (qui permet la manipulation d'informations géographiques) pour le traitement des données ;
- Langage de programmation HTML, CSS, PHP et javascript pour le site en lui-même, avec l'utilisation du fond de carte Google Maps pour la cartographie.

« Si les mares m'étaient comptées » : un outil interactif

Ouverte en novembre 2013, cette plateforme participative est destinée à un large public, et plus particulièrement aux contributeurs de l'inventaire des mares d'Ile-de-France. Elle est accessible sur www.snpn.mares-idf.fr.

Elle permet :

- de visualiser sur photographies aériennes ou cartes au format Google Map l'ensemble des mares potentielles (*i.e.* faisant référence à une potentialité de présence), visitées ou encore signalées disparues, répertoriées dans la base de données de la SNPN ;
- de renseigner ses observations *via* des formulaires de saisie : localisation et description des mares (fiche de caractérisation), données taxonomiques (flore, amphibiens, odonates) ;
- de signaler une mare en danger ;
- de mettre en ligne des photos ;
- de télécharger de la documentation, etc.

Les intérêts de cette plateforme sont multiples : l'intégration simple et rapide des données, le suivi en temps réel de l'avancée de l'inventaire, la possibilité pour l'observateur de consulter et de modifier facilement ses données, etc.

○ **Participation du public**

En 2017, 18 observateurs (hors SNPN) ont contribué à faire progresser les connaissances sur les mares d'Île-de-France (localisations, caractérisations et/ou inventaires de mares renseignés sur le site). Merci à V. Bureau, N. Cros (CD 91), B. Duchossoy (CD 95), J-M. Ducos (NaturEssonne), M. Galet (NaturEssonne), D. Giraud (CHEP du Tremblay-sur-Mauldre), S. Hasrouni, C. Huguet (NaturEssonne), F. Koney (NaturEssonne), J. Lemarquand (IASEF), C. Giordano (IASEF), G. Leveslin, L. Lhotelin, L. Mameli (CA Paris – Vallée de la Marne), F. Orvoën, A. Rouanet (ANY), P-L Vacher (Ville de Montreuil) et V. Van De Bor (PNR du Gâtinais Français).

2 Sensibilisation / éducation / expertise

2.1 Les Rencontres régionales : rendez-vous annuel pour les participants à l'inventaire des mares d'Île-de-France

Pour la deuxième année consécutive, la SNPN a proposé aux participants de l'inventaire des mares d'Île-de-France des rencontres régionales cette fois-ci en partenariat avec ATENA 78 et le CERF. Ces rencontres ont eu lieu le 1^{er} juillet 2017 et ont réuni une quinzaine de personnes. La journée s'est déroulée en deux temps.

Le matin accompagnés par Dominique Robert (président d'ATENA 78), les participants ont pu découvrir le réseau de mares de Montchauvet et les opérations de restauration ou d'entretien menés sur cinq des huit mares de ce réseau. Ainsi, les personnes présentes ont pu voir les dispositifs de mise en défens, les travaux de faucardage et de débroussaillage et comprendre pour quelles raisons ces opérations étaient nécessaires.

L'après-midi, accompagnés de Jean-Claude Sulpice (vice-président du CERF), les participants sont allés découvrir les mares et les étangs de Baleine et Brûle Doux dans la Forêt Domaniale d'Angervilliers. Ces milieux ont la particularité de se situer dans un contexte tourbeux, riche en biodiversité. Cette zone humide est classée ZNIEFF de type I et inscrite dans un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB). Au fil de la balade, les participants ont pu découvrir des espèces de plantes typiques de ces milieux (sphaignes, etc.) dont certaines rares et protégées comme l'Utriculaire citrine (*Utricularia australis*).



2.2 Formations à l'inventaire des mares d'Île-de-France

Le 24 et le 28 juin derniers, la SNPN organisait comme chaque année des formations à l'inventaire des mares d'Île-de-France. Ces formations sont l'occasion de faire connaître le programme participatif "Si les mares m'étaient comptées...", inventaire des mares d'Île-de-France : présenter la fiche de caractérisation, la plateforme de saisie, etc. tout en découvrant des mares atypiques.

Le 24 juin, accompagnés de Vincent Van de Bor du PNR du Gâtinais français, les participants se sont formés à l'inventaire des mares autour des mouillères présentes au sein du terrain militaire de Chevannes (91). Vincent Van de Bor a présenté les particularités de ces mares temporaires et fait découvrir certaines espèces emblématiques telles que l'Etoile d'eau (*Damasonium alisma*), espèce protégée en France.

Le 28 juin, accompagné de Jéraud de Goede du PNR du Vexin français, les participants ont appris à caractériser les mares autour de celles créées et aménagées pour lutter contre les inondations à Montalet-le-Bois (95). Jéraud de Goede a expliqué le rôle de ces mares dans la lutte contre les inondations.



2.3 Promotion du programme

La SNPN assure la promotion de l'inventaire des mares d'Île-de-France en publiant régulièrement des informations dans ses supports de communication (Google groupe, newsletter, site internet, etc.). Elle assure également la promotion lors d'échanges téléphoniques, électroniques ou physiques, et par la diffusion de la documentation informatique et papier (flyer, plaquettes) lors d'actions de sensibilisation (sorties, stands, journées d'échanges, etc.).

En 2017, la SNPN a achevé l'élaboration d'un nouveau flyer A5 de présentation de l'inventaire, entamé en 2016. 1000 exemplaires ont été imprimés. Un certain nombre de flyers a été diffusé au cours de l'année, notamment lors d'actions de sensibilisation auprès du public francilien.

Par ailleurs, un bilan annuel du programme, rédigé par la SNPN, est transmis aux participants et diffusé plus largement dans ses réseaux.



○ **Google groupe « Mares d'Île-de-France »**

Il s'agit d'une plateforme de discussion permettant de mettre en relation les participants à l'inventaire des mares, et plus largement toute personne intéressée par ce sujet. L'objectif est de faciliter les échanges sur le programme et sur le site internet lui étant dédié, et de manière générale de mutualiser les informations et les connaissances sur la thématique des mares et des espèces associées. La SNPN publie régulièrement sur le Google groupe afin d'en assurer l'animation.

132 membres sont inscrits au Google groupe à ce jour (en novembre 2017), accessible *via* l'adresse suivante : <http://groups.google.com/group/snpn-mares-idf>.

○ **Newsletter « Inventaire des mares d'Île-de-France »**

Cette lettre d'information trimestrielle (quatre numéros par an) a pour objectifs de promouvoir le programme afin d'accroître le nombre de participants, mais aussi d'alimenter la dynamique régionale de préservation de ces milieux en diffusant de l'information (rubriques thématiques), des retours d'expérience, des actualités, etc. **872 personnes** sont destinataires de la newsletter à ce jour (en novembre 2017). Les quatre dernières publications sont consultables sur le site internet de la SNPN, rubrique [Mares >> Inventaire des mares d'Île-de-France](#).

En 2017, la SNPN a décidé de lancer des focus de l'inventaire des mares par département. Ainsi, au cours de l'année, des focus sur les départements de l'Essonne, des Yvelines, du Val d'Oise et de Seine-et-Marne ont été réalisés. Ces focus se poursuivront en 2018 avec Paris et les départements de la petite couronne.

2.4 Coordination de la Fête des mares

Depuis 2014, la SNPN coordonne la Fête des mares en Île-de-France. Elle propose aux acteurs franciliens de se mobiliser, la première semaine de juin, en organisant des activités sur le thème de la mare. Sorties, ateliers pédagogiques, chantiers, projections de films, conférences, expositions, etc. sont l'occasion de faire connaître ces milieux et de sensibiliser la population à l'intérêt de les préserver.

Cette année, **30 activités** ont été programmées en Île-de-France, du 3 au 11 juin, par près d'une trentaine de partenaires franciliens. La SNPN tient à remercier, pour leur mobilisation :

- à Paris, la Maison Paris Nature (Mairie de Paris) ;
- en Seine-et-Marne, l'AVEN du Grand Voyeux, Secondes Nature, AGRENABA, Seine-et-Marne environnement ;
- dans les Yvelines, les Colibris de Versailles, le CHEP du Tremblay-sur-Mauldre, le CO.BA.H.MA – EPTB Mauldre, l'OPIE, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise ;
- en Essonne : le Conseil départemental – Conservatoire des ENS (avec la mairie de Guillerval), la mairie des Molières, NaturEssonne, la Maison de l'Environnement de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, Planètes sciences ;
- dans les Hauts-de-Seine, le Conseil départemental, la mairie de Colombes ;
- en Val-de-Marne, le Conseil départemental ;

- en Val d'Oise, le Conseil départemental, A l'écoute de la Nature, Asparagus – l'empreinte écologique, l'association Climax, les Petits Débrouillards ;
- en Seine-Saint-Denis, le Conseil départemental, le Parc du Sausset, la mairie de Montreuil, les Amis naturalistes des coteaux d'Avron ;
- Ainsi, que les propriétaires des mares visitées à cette occasion.

Près de **500 personnes** se sont retrouvées autour des mares franciliennes cette semaine-là. Le bilan de l'édition francilienne 2017 de la Fête des mares est disponible sur le portail de la Fête des mares.

○ ***Journée nationale de lancement de la Fête des mares en Île-de-France***

Pour la deuxième année, la SNPN et ses partenaires ont organisé au niveau national la Fête des mares du 3 au 11 juin. Plus de 190 animations ont été proposées partout en France, dans 66 départements et ce sont quelque 5 000 personnes qui sont venus découvrir le monde fascinant des mares.

La **journée de lancement de cet événement a eu lieu cette année le 3 juin au Parc floral de Paris**. La SNPN et ses partenaires – la Ligue de protection des oiseaux (LPO Île-de-France), le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), l'Office pour les insectes et pour leur environnement (OPIE), Planète Sciences, la Société photographique d'histoire naturelle (SPHN) et la Société herpétologique de France (SHF) – étaient présents toute la journée sur le site afin de présenter aux visiteurs les richesses insoupçonnées de ces milieux hélas trop souvent négligés et menacés.



D. Berlemont/ Pôle relais ZH

En parcourant les différents types de mares présentes sur place lors de visites commentées, les promeneurs ont pu découvrir leurs spécificités : temporaires, permanentes, ornementales... les mares sont un véritable témoignage de notre histoire, leur évolution intimement liée à celle des hommes.

Des tritons, libellules, têtards et végétaux, comme les lentilles d'eau, ont pu d'ailleurs être recensés dans les mares du Parc floral, à l'émerveillement des petits et des grands qui les observaient dans des aquariums sur le stand (les animaux ont été relâchés en douceur après observation).

Une conférence a également eu lieu, animée par André Lantz, de l'OPIE, spécialisé dans l'étude des libellules, à laquelle un public de tous âges a pu prendre part, entre deux visites guidées et jeux éducatifs. En effet, les plus jeunes n'étaient pas laissés de côté, avec des activités spécialement prévues comme la création de masques ou la reconnaissance des étapes de la vie des libellules, qui constituent une métamorphose surprenante.

Enfin, chacun pouvait participer à la création d'une fresque commune, ajoutant au pochoir des animaux ou des plantes des milieux humides sur le fond réalisé par deux artistes urbains, Jonas et Joris. Le démarrage de la Fête des mares s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, avec près de 200 personnes présentes lors de cette journée.

○ **Préparation de l'édition 2018**

L'édition 2018 de la Fête des mares, qui se déroulera du 2 au 10 juin, est d'ores et déjà en préparation. Le comité de pilotage, dont fait partie la SNPN en tant que coordinateur national et régional (Île-de-France), s'est réuni en octobre 2017. Suite au COPIL, la SNPN a lancé un large appel à mobilisation auprès des structures animatrices franciliennes, à travers la diffusion de deux communiqués (l'un en octobre, l'autre en décembre). Elle a notamment proposé à Natureparif de relayer cet appel à travers leurs moyens de communications.

En prévision de la journée nationale de lancement qui aura lieu en Île-de-France en 2018, la SNPN a rencontré la Mairie de Montreuil en octobre 2017 afin d'étudier la possibilité d'organiser cet événement en commun.

2.5 Apporter l'expertise de la SNPN sur les mares

La SNPN est régulièrement contactée par des organismes et des particuliers en demande de conseils sur l'aménagement et la gestion des mares, les moyens (notamment réglementaires) d'assurer leur protection, d'outils d'animation sur le thème de la mare, etc. En 2017, elle a notamment été sollicitée par les communes de Corbreuse (91), de La Hauteville (78), de Villejuif (94) et de Boinville-le-Gaillard (78), pour des conseils sur l'entretien et la valorisation des mares communales et départementales. La SNPN est également sollicitée pour signaler et aider à stopper des atteintes (pollution, remblaiements, projets d'urbanisation, etc.) constatées sur les mares, signalements qu'elle relaie aux acteurs adéquats (associations locales de protection de la nature, police de l'environnement, etc.).

2.6 Cycle régional de journées techniques sur la thématique des mares à destination des collectivités

En novembre 2015, une convention était signée entre la SNPN et l'Union régionale des CAUE (URCAUE) d'Île-de-France, définissant les modalités d'un partenariat concernant le partage d'informations sur les zones humides et la réalisation d'actions conjointes.

En décembre 2016, le guide « *A vos mares ! Prendre en compte les mares dans vos projets communaux* » à destination des collectivités territoriales est paru. L'année 2017 a été consacrée à la promotion de ce guide.

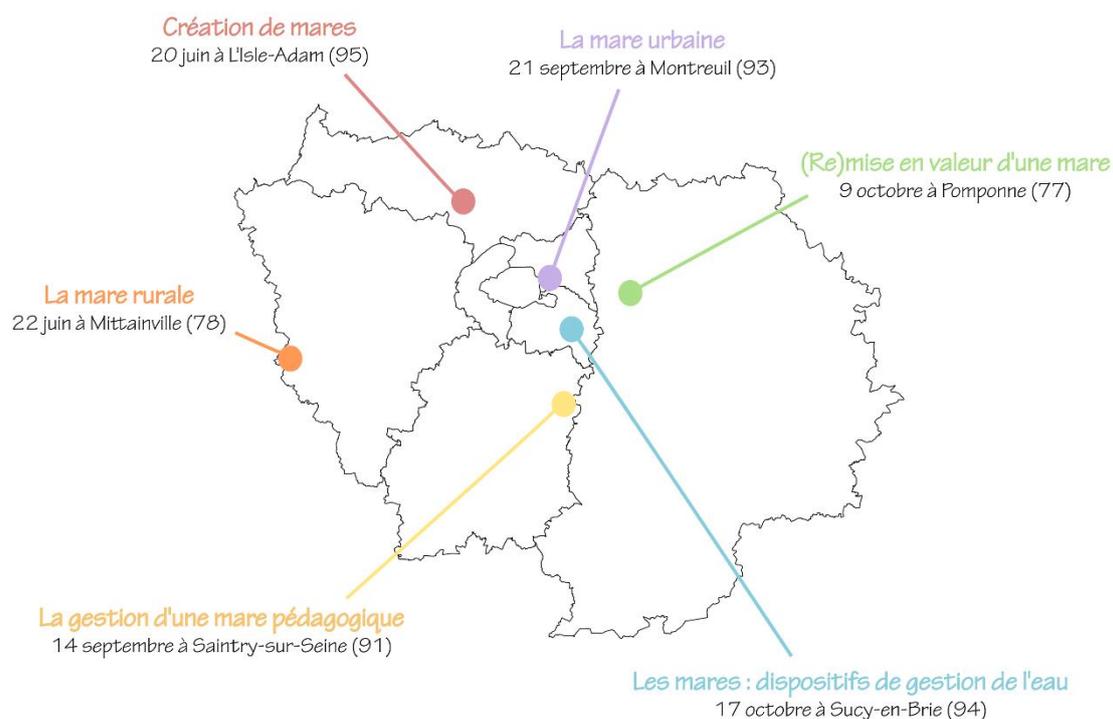
En janvier 2017, un exemplaire du guide a été envoyé à chacune des 3 000 communes et communautés de communes d'Île-de-France accompagné d'un courrier explicitant la démarche initiée entre les CAUE d'Île-de-France et la SNPN. Un communiqué a également été diffusé par la SNPN et les CAUE d'Île-de-France afin d'informer de sa parution et de sa mise à disposition en format dématérialisé (PDF téléchargeable sur les sites internet de la SNPN, des CAUE d'Île-de-France et de l'Inventaire des mares d'Île-de-France).



Par ailleurs, afin de promouvoir plus largement ce guide, les CAUE d'Île-de-France et (plus particulièrement les CAUE de l'Essonne, des Yvelines, du Val d'Oise, du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne) et la SNPN ont organisé **un cycle régional de journées techniques** à destination des élus et des agents des services techniques des collectivités.

Six journées techniques ont eu lieu, réparties dans toute l'Île-de-France, chacune ayant une thématique différente :

- « Création de mares » à l'Isle-Adam (95), le 20 juin 2017 ;
- « La mare rurale » à Mittainville (78), le 22 juin 2017 ;
- « La gestion d'une mare pédagogique » à Saintry-sur-Seine (91), le 14 septembre 2017 ;
- « La mare urbaine » à Montreuil (93), le 21 septembre 2017 ;
- « (Re)mise en valeur d'une mare » à Pomponne (77), le 9 octobre 2017 en partenariat avec Seine-et-Marne environnement ;
- « Les mares : dispositifs de gestion de l'eau » à Sucy-en-Brie (94), le 17 octobre 2017.



Carte 3 : Répartition des journées techniques en Ile-de-France

Ce cycle régional de journées techniques, animé par **24 intervenants** différents, a réuni **118 personnes** dont 75 % d'élus et d'agents de collectivités. Au-delà de la promotion du guide, ces journées ont permis de montrer aux élus et aux agents des collectivités l'intérêt de prendre en compte les mares dans leurs projets d'aménagement communaux. Ces journées ont été riches d'échanges et de retours d'expériences.

2.7 Partenariats avec les communautés de communes et d'agglomération

En 2017, la SNPN a publié une plaquette « Aménager, restaurer ou créer des zones humides sur votre territoire » à destination des collectivités. Cette plaquette a pour objectif de présenter la manière dont la SNPN peut accompagner des potentiels porteurs de projets. Elle a été imprimée en 750 exemplaires et diffusée dans un premier temps à tous les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) franciliens et distribuée lors des journées techniques organisées avec les CAUE et de réunions avec des partenaires.

3 Perspectives 2018

La SNPN souhaite poursuivre ses actions en faveur des mares franciliennes. Ces actions participent à la mise en œuvre du plan d'actions stratégique du SRCE d'Ile-de-France en visant une meilleure représentation et une meilleure qualité écologique des zones humides franciliennes.

○ Initier des actions de conservation *via* la mobilisation des collectivités territoriales

Le partenariat initié en 2015 avec l'Union régionale des CAUE et les CAUE d'Ile-de-France, poursuivi jusqu'en 2017, a permis de montrer l'intérêt des mares et les multiples façons de les prendre en compte dans les projets communaux.

En 2018, le partenariat se poursuivra en axant les actions vers l'opérationnalité. Ainsi, un séminaire d'une journée aura lieu le 9 avril 2018 dans le but de présenter les outils techniques et financiers à la disposition des porteurs de projet ainsi que des retours d'expérience. Ce séminaire sera suivi, à l'automne, par un cycle de chantiers participatifs (une thématique différente par chantiers : reprofilage de berges, gestion de la végétation des berges, etc.) afin de montrer les techniques de gestion et de restauration de mares.

Plus largement, la SNPN envisage d'accompagner les communautés de communes et les communes d'Ile-de-France dans leurs projets d'aménagement afin d'assurer une meilleure prise en compte de ces milieux.

○ Poursuivre l'inventaire des mares d'Ile-de-France

L'inventaire des mares d'Ile-de-France, animé par la SNPN depuis 2010, contribue à leur préservation et à celle des espèces y trouvant refuge, notamment par la transmission des données récoltées aux acteurs franciliens impliqués dans leur connaissance, leur protection et leur conservation : ONCFS, DDT, ONEMA, AEV, ONF, CAUE, structures porteuses de SAGE, Conseils départementaux, DRIEE-IDF, PNR, associations, etc.

En 2016, la mise en ligne d'une nouvelle version du site internet dédié au programme a permis de répondre à un certain nombre de problèmes techniques. En 2018, outre l'administration, la maintenance du site et la gestion des données récoltées sur la plateforme, la SNPN mettra en œuvre des développements pour optimiser sa fonctionnalité et son utilisation par les contributeurs.

○ **Sensibiliser les franciliens à la préservation des zones humides**

La SNPN poursuivra également l'animation du Google groupe « Mares d'Ile-de-France » ainsi que l'édition de la *Lettre d'Infos* trimestrielle.

Elle proposera aux contributeurs de l'inventaire des mares des temps d'échanges (en salle et/ou sur le terrain) pour se familiariser avec les méthodes et les fiches de terrain développées dans le cadre du programme, ainsi qu'avec la plateforme de saisie des données. Enfin, elle organisera les secondes « Rencontres régionales » de l'inventaire des mares.

En 2018, la SNPN assurera la coordination de la cinquième édition de la Fête des mares en région Ile-de-France (du 2 au 10 juin). Elle mobilisera les acteurs franciliens en leur proposant d'organiser des activités autour des mares (conférences, animations, expositions, etc.). Elle fournira les outils de communication nécessaires afin d'assurer le succès de l'opération et son appropriation par tous (édition d'un programme régional, diffusion de communiqués, etc.).



Cet événement s'inscrit depuis 2016 dans un déploiement national, opération coordonnée par la SNPN avec le soutien du Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ».

Plus largement, la SNPN organisera des animations « grand public » sur la thématique des zones humides, en s'inscrivant notamment dans le cadre d'opérations existantes (Journée mondiale des zones humides, Fréquence Grenouille, Fête de la Nature, Fête des mares, etc.).